

Rapport global des deux années d'implantation 2005-2006

De la planification à l'action et vers des résultats concrets !

Les deux premières années d'implantation de l'approche COSMOSS dans les Basques ont permis de constater que notre milieu, une fois mobilisé, peut passer rapidement à l'action et atteindre des résultats concrets. Après une première année consacrée à la planification, avec la formation de la Table, l'embauche de l'agent et la collecte d'information nécessaire au Portrait, notre milieu a enclenché une suite d'actions qui a produit des impacts positifs au niveau des jeunes ciblés. En reflétant les différents points du plan d'action et en les reliant aux objectifs de l'entente de partenariat COSMOSS 16-30, les sections suivantes permettront d'en dresser un bilan instructif et de dégager des pistes à considérer pour une éventuelle deuxième entente.

1. Objectifs de mobilisation et de planification avant le plan d'action

a. Réaliser un portrait des jeunes de 16 à 30 ans vivant des difficultés sur le territoire (objectif de l'entente)

Suite à l'embauche de l'agent de concertation, le 22 novembre 2004, la Table locale a été considérablement élargie pour inclure la **Commission scolaire du Fleuve et des Lacs**, le **Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques**, le **Centre local d'emploi de Trois-Pistoles**, le **Centre local de développement des Basques**, **Ressources humaines et développement des compétences Canada**, la **Société d'aide au développement des collectivités des Basques**, la **Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent** (représentant des Basques) et la **Maison des jeunes de Trois-Pistoles et de Saint-Jean-de-Dieu**, au nom des **organismes communautaires** qui touchent les jeunes de 16 à 30 ans.

Cette table a confié à l'agent le mandat d'élaborer un portrait du secteur jeunesse dans la MRC des Basques, qui a conduit à la préparation d'un plan d'action précis, concret et adapté aux besoins du milieu.

Afin de dresser un portrait du secteur jeunesse dans les Basques qui soit le plus fidèle et le plus complet possible, l'agent a rencontré la presque totalité des prestataires de services aux jeunes de 16 à 30 ans de la MRC des Basques, soit une quarantaine d'organisations. Ces rencontres individuelles ont permis de prendre connaissance de la vision de chaque prestataire de services considérant les problématiques vécues par les jeunes de 16 à 30 ans, les services qui leur sont offerts, la continuité entre ces services, les projets en cours, les pistes d'actions à entreprendre et le rôle de chaque intervenant ou organisme.

Le 29 avril 2005, le Portrait a été déposé à la Table sous la forme d'un site Internet simple, comprenant une section sur la situation des jeunes de 16 à 30 ans en difficulté dans la MRC des Basques, incluant des statistiques, une compilation des problèmes

observés, une liste des failles identifiées dans la continuité des services offerts et des solutions proposées par les partenaires.

Le Portrait est disponible sur <http://bas-saint-laurent.org/cosmoss/basques/>

b. Mobiliser les milieux locaux pour définir les priorités d'intervention, assurer la convergence des actions et la fluidité des mesures (objectif de l'entente)

La participation massive des membres à la plupart des 15 rencontres qui ont été tenues pendant les deux ans a permis de constater l'effet bénéfique des rencontres individuelles, qui ont fait en sorte que chaque partenaire comprenne bien la démarche entamée par la table de concertation et puisse se situer par rapport à celle-ci, tout en clarifiant les attentes du prestataire de services envers le milieu et son rôle dans la concertation locale. D'autre part, comme nous les verrons à travers les différents axes du plan d'action, la poursuite d'actions concrètes et l'atteintes de résultats tangibles a fortement stimulé l'engagement des partenaires.

Au fil du temps, plusieurs nouveaux joueurs ont été invités par l'agent de concertation à se joindre à la Table, dont la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu et la Ville de Trois-Pistoles, la Sûreté du Québec, le Centre jeunesse et Ressources Familles des Basques, tous unis autour d'un même but, si bien que les membres de la Table forment maintenant une véritable «équipe du tonnerre», prête à réaliser une petite révolution dans le milieu des Basques.

c. Identifier et faire connaître les outils manquants (objectif de l'entente)

Avant même le dépôt du Portrait, l'agent a présenté aux membres un bilan préliminaire de la tournée, comprenant les problèmes, failles, besoins et pistes d'actions qui ont été mentionnés par la quasi totalité des organisations rencontrées. Les membres ont alors décidé d'agir immédiatement pour implanter des travailleurs de rue dans la MRC dès le printemps et de confier à la Table jeunesse des Basques (formée de jeunes citoyens de 15-30 ans) la réflexion sur l'implantation de lieux de rencontre pour les jeunes de 16 à 30 ans. Le dépôt du Portrait a ensuite permis de compléter la planification et de prioriser des pistes dans un premier plan d'action, adopté le 17 juin 2005 et actualisé le 30 mai 2006.

2. Éléments inscrits au plan d'action actualisé au 30 mai 2006

**a. Rejoindre les jeunes en difficulté en dehors du réseau de services et les référer adéquatement
(objectif de l'entente : Concevoir, s'il y a lieu avec la participation du Comité technique régional, des outils)**

Les deux actions ciblées par cet objectif avaient fait l'objet d'une décision avant même la rédaction du Portrait, puisqu'elles faisaient l'unanimité des organismes rencontrés et des membres de la Table. Ainsi, il avait été possible pour l'agent de concertation de poser des gestes permettant leur réalisation dès le mois de mars 2005, en prévision de l'été.

- **Assurer la pérennité du travail de proximité dans les Basques, avec au moins deux ressources à temps plein toute l'année**

Les deux travailleurs de rue ont été embauchés dès le mois de mai 2005, grâce à un projet d'un an financé par Service Canada et géré par la Maison des jeunes de Trois-Pistoles. Dès lors, le défi était de permettre une poursuite de ce service au-delà de mai 2006. Pour ce faire, des représentations ont été faites par l'agent de concertation à plusieurs occasions, dont la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement, la démarche de concertation du Projet clinique et les rencontres régionales tenues par la Commission jeunesse à ce sujet. En outre, chaque occasion de faire connaître ce service et son importance aux tables de concertation et dans les différents milieux a été saisie par l'agent de concertation et les partenaires COSMOSS ont fait la même chose dans chacun de leurs réseaux.

À l'heure actuelle, le projet a été reconduit pour un an par Service Canada et une entente régionale triennale est en cours d'élaboration. On peut dire que tous les acteurs de la MRC sont derrière ce dossier, ce qui permet d'envisager une poursuite des efforts en ce sens dans l'avenir même s'il sera plus difficile d'en assurer la concertation sans agent de concertation.

- **Mettre sur pied deux lieux de rencontre reconnus, sécuritaires et à l'image des jeunes, à Trois-Pistoles et Saint-Jean-de-Dieu**

Dès le printemps 2005, dans l'intention que ce dossier soit mené par les jeunes, la Table COSMOSS en a saisi la toute récente Table jeunesse des Basques, laquelle en était encore à se donner une structure et des objectifs. Cette idée, soulevée spontanément par les jeunes, est devenue la priorité de leur plan d'action. Toutefois, un manque de stabilité dans la composition de cette table a empêché tout progrès concret pendant plusieurs mois.

D'autre part, les travailleurs de rue ont tenté de recruter quelques jeunes parmi leur clientèle pour diversifier l'équipe, et ce sont finalement ces jeunes qui ont formé un comité d'implantation du lieu à Trois-Pistoles. Ce comité d'une dizaine de jeunes très mobilisés s'est rencontré plusieurs fois par mois depuis avril 2006, avec le soutien de l'agent de concertation et des travailleurs de rue. Maintenant très structuré, le groupe a commencé la vente de cartes de membres et la sollicitation des commanditaires pour couvrir les coûts fixes du lieu, alors que les organismes de développement se sont concertés et ont signalé leur ouverture à fournir une ressource humaine qualifiée pour animer le lieu dès l'ouverture et accompagner les jeunes dans la conception d'un vrai plan d'affaires.

Un autre comité de quatre jeunes s'est créé à Saint-Jean-de-Dieu et s'est fait confier par la municipalité et le comité des loisirs la responsabilité d'un espace extérieur pour l'été, le temps de «faire leurs preuves». L'été s'est si bien passé que la municipalité a décidé de confier aux jeunes un lieu intérieur qu'ils ont aménagé à leur guise.

Force est de constater que le besoin était bien réel et qu'il ne manquait que le signal aux décideurs d'emprunter cette avenue. Ce sont deux lieux de rencontre qui seront offerts aux jeunes cet hiver, en plus des chalets de patinoires ouverts par d'autres municipalités pour leurs jeunes. Ces lieux faciliteront le travail des travailleurs de rue et permettront aux jeunes de mener à bien des projets de tout ordre, structurants pour le

milieu et stimulant leur attachement à leur coin de pays, leur permettant de se réaliser et d'adopter de nouvelles habitudes de vie. Ils auront découvert les avantages de s'impliquer pour changer les choses. Ce n'est donc qu'un début!

b. Favoriser l'engagement, la mobilisation et le réseautage des partenaires selon l'approche COSMOSS

L'enthousiasme suscité par les actions concrètes menées par l'agent de concertation, ainsi que l'apport des travailleurs de rue à la Table pour ce qui est de la connaissance des jeunes et de leurs besoins, a fait en sorte que les partenaires de la Table soient très engagés et mobilisés. La Table COSMOSS est devenue un incontournable pour plusieurs d'entre eux, où des réalisations tangibles sont à l'ordre du jour et ils y participent activement.

Dans cette perspective, il a fallu revoir l'approche des autres objectifs du plan d'action pour qu'ils s'insèrent dans une seule démarche plus pragmatique et plus simple pour les organismes, permettant à chacun de suivre son rythme.

- **Compléter le Réseau de Passerelles avec le Bottin de référence, le Bulletin *L'Interstellaire*, la liste des Passerelles (intervenant pivot COSMOSS dans chaque organisation) et une rencontre de celles-ci.**
(objectif de l'entente : Développer, s'il y a lieu avec la participation du Comité technique régional, des passerelles facilitant le passage d'une mesure à une autre)

C'est à travers la mise en place du réseau de Passerelles (personne-pivot COSMOSS dans chaque organisme) que sont abordées les autres actions prévues. Chaque organisation ou service a été invitée par l'agent de concertation à identifier une personne Passerelle, qui fournit l'information nécessaire au Bottin de référence, utilise et diffuse le bulletin *L'Interstellaire*, reçoit le soutien de l'agent pour la mobilisation interne et le tient au courant de tout changement apporté aux services offerts.

C'est aussi à travers ce réseau de Passerelles que seront abordées les questions de la procédure de référence, de la transmission de l'information et des failles dans la continuité des services à aborder à la Table, de même que l'intégration de tout nouveau service dans le continuum de services.

Le réseau de Passerelles a été lancé le 22 novembre lors d'un déjeuner-rencontre, et il compte au total près d'une quarantaine de services. La rencontre a permis aux intervenants de faire connaissance et de s'approprier les outils de réseautage.

- **Présenter le milieu aux nouveaux organismes et vice-versa, au besoin**

L'atteinte de cet objectif (en continu) sera facilitée par l'existence du réseau de Passerelles, car chaque nouvel intervenant sera aussitôt mis en lien avec tous les autres et reconnu en tant que Passerelle.

- **Offrir le soutien professionnel de l'agent de concertation pour la mobilisation interne des organisations qui en feront la demande**

Cet objectif est poursuivi en continu et sur une base volontaire à partir du réseau des Passerelles. On s'attend à ce que des besoins soient exprimés lorsque des failles seront identifiées par les Passerelles dans leur travail. L'agent de concertation, s'il y a lieu, évaluera en continu le bon fonctionnement du réseau, incluant l'identification de telles failles.

c. Améliorer la continuité des services
(objectif de l'entente : Rédiger et convenir, lorsque nécessaire, des protocoles spécifiques de collaboration entre les organismes du milieu)

- **Évaluer les services en continu en fonction du Portrait**

Comme pour la mobilisation interne, cet objectif est basé sur le réseau de Passerelles. L'évaluation du réseau par l'agent de concertation permettra de tenir le Portrait à jour. Toutefois, ces outils informatiques seront difficiles à maintenir à jour et à diffuser sans agent de concertation.

- **Aborder les failles à la Table COSMOSS 16-30 et mettre en oeuvre tous les moyens mis à la disposition des partenaires pour les combler**

Les objectifs concrets poursuivis dans le premier plan d'action sont à peu près atteints et leur suivi devrait se faire assez bien. Toutefois, il reste de nombreuses failles à régler parmi celles identifiées dans le Portrait. Plusieurs de ces failles touchent plus large que les 16-30 (par ex.: les jeunes parents ont des enfants en bas âge).

Il faudra revoir le plan d'action et cibler de nouvelles failles à régler parmi celles qui ont été identifiées à l'origine. Le réseau de Passerelles permettra de mettre en lumière de nouvelles failles, notamment dans les nouvelles tranches d'âge, qui n'avaient pas été relevées dans le Portrait initial. Il faudra aussi assurer la mise en oeuvre de l'entente en travail de rue et suivre l'implantation des lieux de rencontre 16-30. Vaste programme!

- **Solliciter et influencer les acteurs et élus locaux et régionaux pour qu'ils s'investissent dans les solutions à apporter en continuité des services**

Tel que mentionné au point 2.a., l'agent de concertation et les membres de la Table ont multiplié les démarches, notamment pour faire connaître et reconnaître le travail de rue, auprès d'instances variées, tant au niveau municipal que local, régional et national. De même, les membres de la Table ont été très actifs dans leurs réseaux pour faire savoir les priorités concertées et favoriser la mise en place de solutions à long terme.

- **Documenter les failles qui ne relèvent pas des pouvoirs locaux et les soumettre au Comité directeur régional**

Pour l'instant, les priorités poursuivies par la Table pour combler des «fossés» dans la continuité des services n'ont pas fourni l'occasion de présenter au Comité directeur une faille documentée. Il est à prévoir que ce besoin apparaîtra lorsque des failles plus précises et moins évidentes seront abordées à la Table.

3. Leçons tirées de l'expérience et vision d'avenir

Les membres de la Table de concertation COSMOSS 16-30 des Basques sont fortement engagés envers la continuité des services. Ils l'ont démontré par leur adhésion spontanée à l'approche COSMOSS, leur participation active aux travaux de la Table, leur constant souci de maintenir leur position et surtout par la poursuite inébranlable des objectifs du plan d'action, même face à de nouvelles mesures ou propositions intéressantes qui risquaient toutefois de mettre en péril l'atteinte des objectifs initiaux.

Ils ont démontré leur capacité d'investir de l'énergie dans la concertation quand celle-ci apporte des résultats, mais également la nécessité et la pertinence de faire porter le fardeau organisationnel de la concertation par un agent neutre plutôt que par l'un des organismes déjà surchargés par leur mission fondamentale.

En effet, une table qui n'a pas de ressource dédiée, se retrouve à investir toute l'énergie de ses membres pour simplement se réunir, sans atteindre de résultats concrets, ce qui démobilise les participants, stimule l'absentéisme et entraîne la mort de la table. Par ailleurs, la perte d'une ressource humaine risque d'être encore plus démobilisante que si rien ne s'était passé du tout.

La Table se prépare donc à passer l'hiver sans ressource, en espérant reprendre le flambeau au printemps avec un mandat renouvelé et une ressource dédiée, dont voici les principaux éléments envisagés :

Les membres de la Table souhaitent conserver la neutralité de la ressource qui les anime, afin d'assurer une représentation collective dans les différents dossiers et pour les démarches entreprises au nom de la Table, ainsi que pour éviter que les actions se concentrent dans le secteur d'un éventuel organisme porteur et pour favoriser la pleine participation de tous les organismes, dont ce dernier.

Un élargissement de la tranche d'âge aux -9 mois à 30 ans permettrait d'aborder dans une approche globale et interdisciplinaire les failles reliées aux jeunes parents et à leurs enfants, au décrochage scolaire et à la toxicomanie, dans une perspective réelle de prévention, ainsi que bien d'autres problématiques qui sont hors de portée d'une instance limitée aux 16-30.

Un élargissement de la tranche d'âge permettrait aussi d'obtenir la participation de partenaires-clé comme l'école secondaire. Il conviendrait donc de couvrir les -9 mois à 30 ans tout en conservant une seule ressource à temps complet, ce qui peut représenter entre 755\$ (30h) et 870\$ (35h) par semaine (incluant les charges sociales, frais d'administration, de télécommunications et de déplacement), plus les contributions du milieu en services de 40\$ par semaine (le budget de l'entente actuelle prévoyait une moyenne hebdomadaire de 817\$).

Il est donc recommandé aux partenaires régionaux de convenir d'une entente qui permette de poursuivre l'implantation de l'approche COSMOSS dans un tel contexte,

pour les jeunes de notre milieu, et ce, le plus tôt possible. Une future entente devrait aussi laisser une nécessaire autonomie locale autant au niveau des objectifs poursuivis que des moyens à mettre en oeuvre. Parce que l'équité n'implique pas nécessairement le mur-à mur.

En conclusion

Les membres de la Table locale Cosmoss 16-30 ans de la MRC des Basques tiennent à mettre l'emphase sur certains éléments qui ont marqué ces deux années de réflexion et de concertation :

- La neutralité de l'agent de concertation a permis à la Table d'avancer plus rapidement dans divers dossiers puisque ses représentations se faisaient non pas pour une seule organisation, mais bien pour plusieurs intervenants du milieu. Ces démarches étaient donc plus convaincantes.
- La coordination d'activités plus concrètes du plan d'action a été réalisée parce qu'un agent de concertation exerçait ces fonctions. Dans un contexte où plusieurs organisations vivent avec des compressions de personnel tout en ayant le même mandat à accomplir, les actions faites en concertation sont difficilement réalisables avec les ressources présentes chez les partenaires. L'agent de concertation vient agir en complémentarité de ce qui se fait dans notre milieu.
- La seule présence d'un agent de concertation qui alimente la Table en information et en action a grandement favorisé la présence et la mobilisation des partenaires.
- La création du réseau de Passerelles a été faite grâce à la présence d'un agent de concertation. Sa mise à jour sera ardue sans l'identification d'une personne responsable.
- Nous sommes très fiers des actions réalisées. Notre portrait des jeunes avait permis l'identification de plusieurs autres pistes d'actions en concertation. Selon nous, malgré toute notre volonté, la réalisation de ces dernières est compromise en l'absence d'un agent.

Nous estimons donc que la présence d'un agent de concertation est primordiale pour la poursuite d'une concertation active de la démarche COSMOSS dans Les Basques.

Les membres de la Table de concertation COSMOSS 16-30 des Basques :

*C.S. du Fleuve et des Lacs (FGA)
CJE RDL/Les Basques, fiduciaire de l'entente
CJBLS, représentant des Basques
Centre jeunesse (DPJ)
CLD des Basques
CLE de Trois-Pistoles
Centre de réadaptation en toxicomanie L'Estran
CSSS des Basques
Maison des jeunes de Trois-Pistoles
Maison des jeunes Là-Ma-Zone de Saint-Cyprien
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu (maire)
Mun. de St-Jean (responsable des dossiers jeunesse)
Ressources Familles des Basques
SADC des Basques
Service Canada
Sûreté du Québec*

Ghyslaine Dionne
Pascale Boucher, membre du comité de supervision
Frédéric Lagacé
Dominic Beaulieu
Gaston Deschênes
Hélène Laplante, membre du comité de supervision
Martin Dubuc
Luce Lepage
Katia Villeneuve
Louis Fréchette
Jean-Marie Côté
Raymonde Cormier
Laurie Vaillancourt
Christiane Bélanger
Alain Pelletier
Steve Cassistat

Travail de rue
Travail de rue
Ville de Trois-Pistoles (maire)
Ville de Trois-Pistoles (responsable des dossiers jeunesse)
Comité régional COSMOSS

Luc Hallé
Isabelle Vaillancourt
Jean-Pierre Rioux
Jacinthe Veilleux, membre du comité de supervision
Marlaine St-Jean

L'usage du masculin n'a pour objet que l'allégement du texte et n'exclut aucunement le féminin. Vivement l'invention d'un genre neutre!
Consultez tous les documents relatifs à chacune des rencontres sur : <http://bas-saint-laurent.org/cosmoss/basques/documentation>